



Préserver les milieux humides par l'action foncière Matinée Safer et environnement

Programme

Jeudi 10 juin 2021 9h30 - 12h30

Lien de connexion à la webconférence : <https://zoom.us/j/99937290046> (ID de réunion : 999 3729 0046)

Par téléphone : 01 86 99 58 31 ou 01 70 37 22 46, identifiant : 999 3729 0046

9h20-9h30 : Accueil

9h30-9h40 Introduction - *ministère de la Transition écologique (Olivier Thibault, directeur de l'eau et de la biodiversité)*

9h40-10h45 Séquence 1 : Cadre réglementaire et acteurs

- 9h40-9h55 Qu'est-ce qu'une Safer ? Statut, Missions et Gouvernance – Groupe Safer (*Christophe Maillet, directeur des études*)
- 9h55-10h10 Cadre réglementaire sur les milieux humides, cartographie et systèmes d'information, et application par une DDT - *ministère de la Transition écologique (bureau EARM)* et DDT de Savoie (*Stéphane Morel, chargé de mission zones humides*)
- 10h10-10h25 Acteurs, compétences, et financements autour des milieux humides et zoom sur une agence de l'eau – DREAL Grand Est (*Julie Kubiak, chargée de mission eau et zones humides*) et agence de l'eau Rhin-Meuse (*Clémence Ricochon, Référente biodiversité - entreprises*)
- 10h25-10h45 Échanges

10h45-10h50 Pause

10h50-12h20 Séquence 2 : Retours d'expériences sur la préservation des milieux humides par les outils fonciers

1. Maîtrise foncière d'un organisme chargé de la protection de l'environnement

- 10h50-11h Partenariat CEN / Safer dans les Hauts de France : l'exemple du bocage de l'Avesnois - CEN Hauts-de-France (*Vincent Mercier, responsable départemental Nord et Pas-de-Calais*)
- 11h00-11h10 Animation foncière par la Safer sur commande de Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) dans les zones humides du lac du Bourget en Savoie - Safer Auvergne-Rhône-Alpes (*Julie Vassallo, ingénieur foncier*)
- 11h10-11h20 Préservation des zones érodables du Val d'Allier alluvial : une action conjointe entre le CEN Auvergne et le CEN Allier dans le cadre d'un contrat territorial financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne - CEN Auvergne (*Julien Saillard, responsable pôle territorial Puy-de-Dôme*)
- 11h20-11h35 Échanges

2. Maîtrise de l'usage et échanges de foncier

- 11h35-11h45 Gestion des niveaux d'eau favorable au fonctionnement de la zone humide et à la biodiversité par l'action foncière dans le Marais poitevin – Établissement public du Marais poitevin (*Marie Thimoléon, Simon-Pierre Guilbaud*)
- 11h45-11h55 Préservation des milieux humides dans la Nièvre, avec le CEN et la Safer – Safer Bourgogne-Franche-Comté (*Julien Burtin, Chef de service Collectivités Environnement*)
- 11h55-12h05 Échange foncier entre Safer préalable à une rétrocession au Conservatoire du Littoral aux Saintes-Maries-de-la-Mer - Safer PACA
- 12h05-12h20 Échanges

12h20-12h30 Conclusion – FNSafer (*Emmanuel Hyest, président de la FNSafer*)